Évolution des prix des contrats d'injection d'électricité entre janvier 2023 et mai 2024

Antoine Printz

antoine@inforgazelec.be

30 mai 2024

Évolution des prix des contrats d'injection d'électricité entre janvier 2023 et mai 2024

Avec la montée en puissance des énergies photovoltaïques en région bruxelloise[1], la question de l'injection et des tarifs qui y sont associés devient cruciale. Un ménage avec des panneaux solaires n'auto-consomme jamais toute sa production, loin s'en faut[2]. L'énergie excédentaire est injectée dans le réseau électrique, rachetée par un fournisseur. Cet article examinera en détail les différents contrats d'injection d'électricité disponibles à Bruxelles, leur méthode de calcul spécifique et comment ils évoluent dans le temps.

Comme pour les contrats de prélèvement, les fournisseurs proposent des contrats à prix variable et des contrats à prix fixe pour l'injection. En juin 2024, on compte 4 contrats d'injection à prix fixe à Bruxelles : l'*Easy* et le *Drive* d'ENGIE, le contrat fixe de Mega via Test-Achats et le *Comfy fixe* de Luminus. Du côté des contrats à prix variable, on en dénombre 8 : l'*Easy*, le *Direct*, le *Flow* et le *Drive*

[1] https://www.lesoir.be/554933/article/2023-12-12/bruxelles-les-installations-solaires-en-hausse-de-plus-de-150-depuis-2019

[2] Pour le SPW Energie, la part d'énergie photovoltaïque autoconsommée s'élèverait à 40%. Voir : https://energie.wallonie.be/fr/20-10-2023-photovoltaique-fini-la-compensation-vive-l-autoconsommation.html?IDD=172713&IDC=8187

chez ENGIE, le *Comfy Flex* de Luminus, le tarif injection de TotalEnergies[3], le contrat de Mega via Test-Achats et le contrat de Bolt.

Grosso modo, les prix de ces différents contrats suivent une même tendance à la baisse au cours des derniers 18 mois. Si l'on prend le prix moyen, tous contrats, de la commodité injectée, la courbe suit une pente descendante, raide au cours de la première partie de l'année 2023, puis plus faible dans les mois qui suivent.

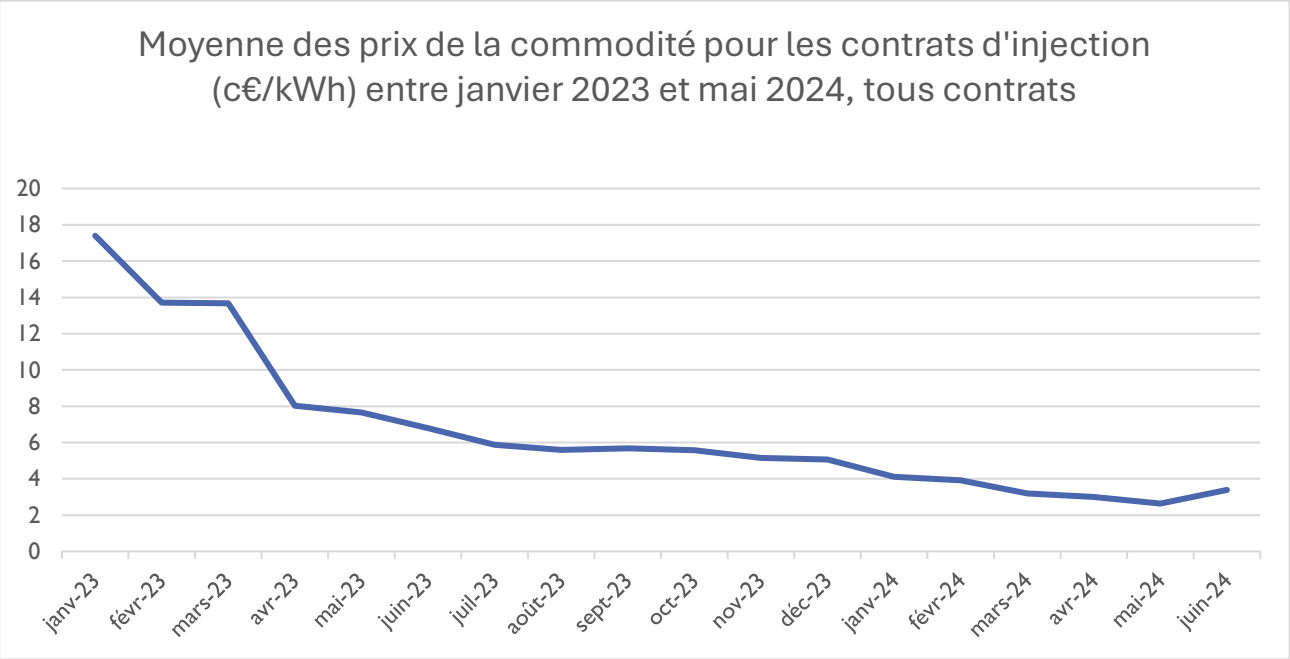

Une diminution suivie d'une stabilisation des prix d'injection a été observée tout au long de l'année 2023. Initialement élevés en janvier, ces prix ont progressivement baissé jusqu'en juin pour ensuite connaître une diminution plus modérée au cours de l'année écoulée, de mai 2023 à mai 2024.

Évolution des prix des contrats d'injection à prix fixe

Si on se penche sur l'évolution des prix de la commodité dans les contrats d'injection à prix fixe au cours des 18 derniers mois, on remarque qu'ils ont diminué de manière constante.

[3] TotalEnergies propose un seul tarif d'injection pour ses différents contrats proposés voir : https://totalenergies.be/fr/particuliers/produits-et-services/my-home/electricite-et-gaz/offre-electricite-gaz/cartes-tarifaires

Évolution des prix des contrats d'injection d'électricité entre janvier 2023 et mai 2024

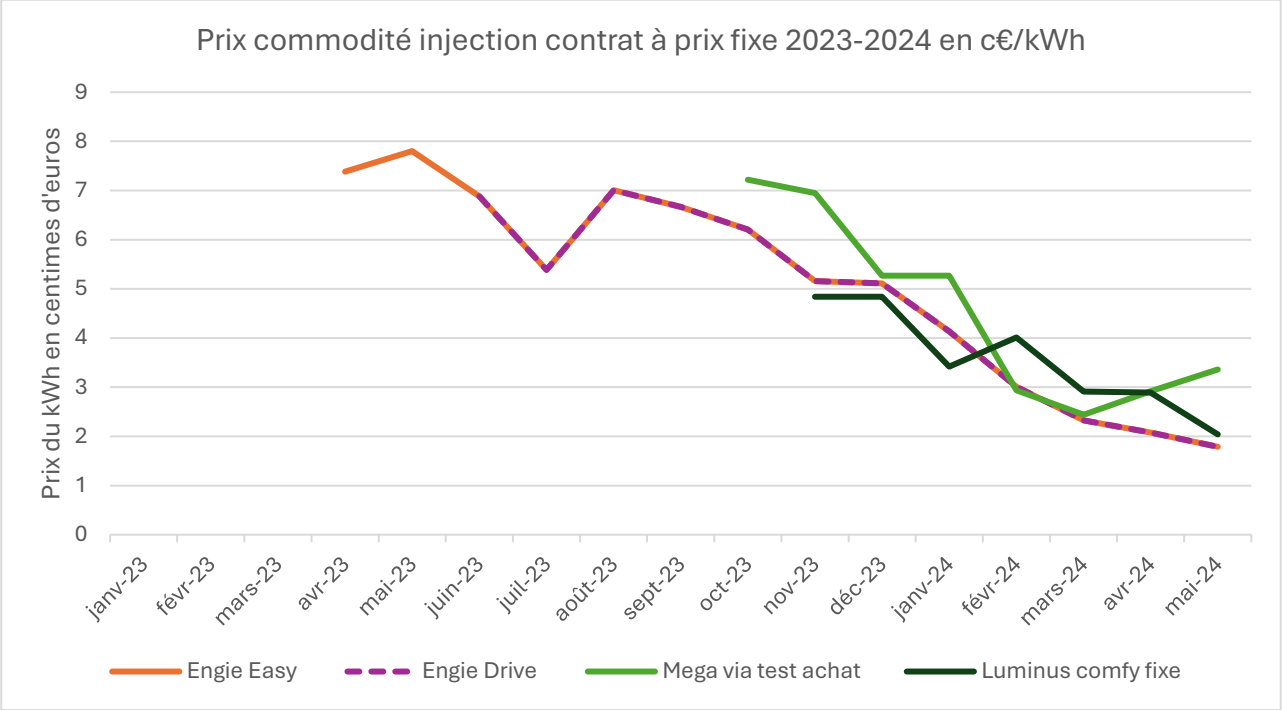

À partir d'avril 2022, plus aucun fournisseur n'offre de contrats à prix fixe pour le prélèvement ou l'injection. En 2023, ENGIE réintroduit des contrats à prix fixe pour l'injection : d'abord le contrat Easy en avril, suivi du contrat *Drive* en juin. Les prix de ces deux contrats sont similaires. Ils ont baissé à partir d'août-septembre 2023. En mai 2024, le prix de l'énergie injectée était de 1,788 centimes d'euro par kilowattheure (c€/kWh), alors qu'il était de 4,135 c€/kWh en début d'année.

Comme on le voit bien sur le graphique, les contrats de Mega via Test-Achats[4] et de Luminus suivent *grosso modo* la même tendance.

Évolution des prix des contrats d'injection à prix variable

Les prix de la commodité dans les contrats d'injection à prix variable ont également diminué au cours de la période observée. Ils sont passés d'une moyenne de 17,4 c€/kWh en janvier 2023[5] à 4,33 c€/kWh en janvier 2024, pour descendre à 3,09 c€/kWh en mai 2024. En examinant attentivement, on observe toutefois des écarts significatifs entre les prix des divers contrats, même si ceux-ci montrent une tendance à la baisse à partir de la fin de l'année 2023.

[4] Nous ne disposons pas à l'heure actuelle des données concernant le contrat d'injection Mega pour la période allant de juillet 2023 à octobre 2023. Celles-ci sont en train d'être récoltées.

[5] Cette moyenne des prix est néanmoins largement tirée à la hausse par les valeurs très élevées des contrats d'ENGIE.

Évolution des prix des contrats d'injection d'électricité entre janvier 2023 et mai 2024

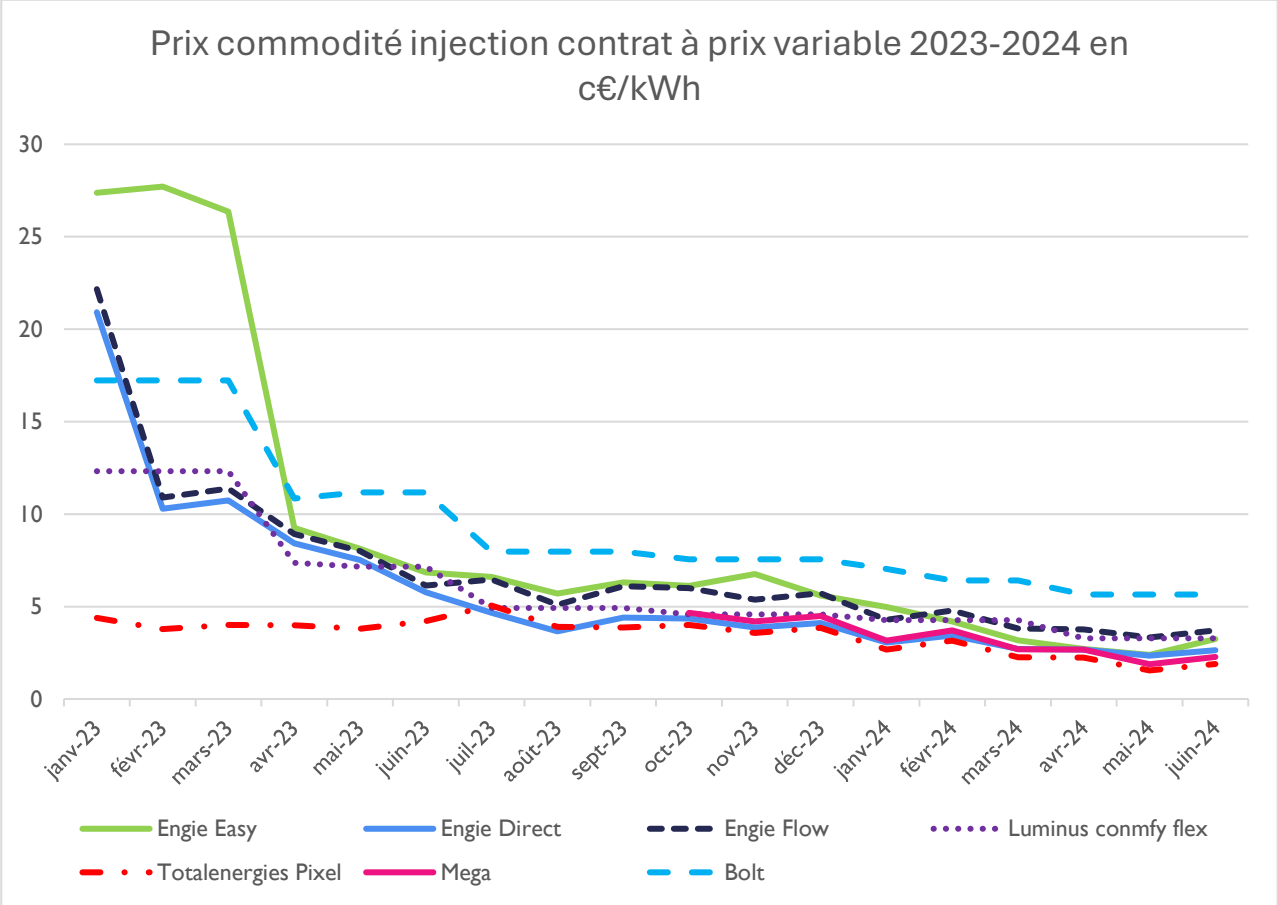

En janvier 2024, le prix du contrat *Easy* d'ENGIE était de 4,98 centimes d'euro par kilowattheure (c€/kWh), comparé à 27,4 c€/kWh au même mois de l'année précédente. En mai 2024, ce prix a chuté à 2,386 c€/kWh, ne figurant plus parmi les contrats d'injection affichant les prix les plus élevés pour la commodité. Il se situe à peu près au même niveau que le contrat *Direct* d'ENGIE, à 2,34 c€/kWh. En revanche, les contrats *Flow* et *Drive* affichent un prix plus élevé pour l'énergie injectée, à 3,328 c€/kWh.

Le contrat *Pixel* de TotalEnergies a montré une grande stabilité des prix au cours de la période observée, oscillant entre un maximum de 5,05 c€/kWh en juillet 2023 et un minimum de 1,55 c€/kWh en mai 2024, ce dernier étant le prix le plus bas enregistré pour la commodité injectée parmi tous les contrats variables à cette période de l'année.

En mai 2024, le contrat le plus cher était celui de Bolt, atteignant 5,65 c€/kWh.

L'évolution du prix de la commodité pour ces contrats reflète celle des contrats de prélèvement à prix variable. En effet, les prix des contrats d'injection suivent les mêmes tendances que ceux des contrats de prélèvement, car ils utilisent les mêmes cotations dans leurs formules d'indexation.

Comparaison des moyennes des contrats d'injection à prix fixe et des contrats d'injection à prix variables

Si l'on compare la moyenne des prix des contrats à prix fixe avec celle des contrats à prix variable, on constate qu'elles évoluent de manière assez similaire.

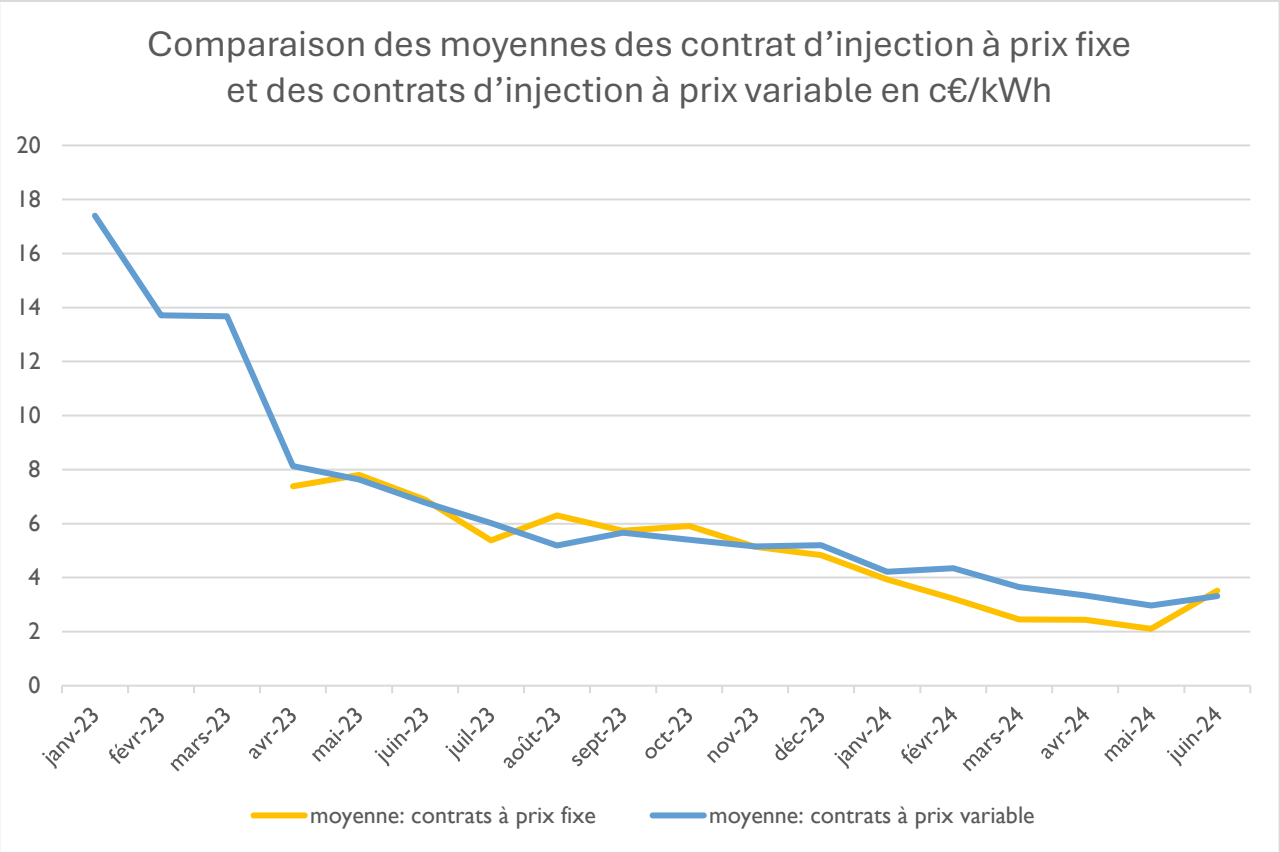

En 2024, le prix du kilowattheure injecté est moins élevé dans le cadre d'un contrat fixe. Cela n'a toutefois pas toujours été le cas, comme on peut le voir sur le graphique.

En mai 2024, le prix moyen du kilowattheure injecté est de 2,1 c€/kWh pour les contrats à prix fixe et de 3,1 c€/kWh pour les contrats à prix variable.